

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents et représentés : 8

Compte rendu affiché le 04/02/2020

L'an deux mil vingt, le 28 janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, adjoints, Sandrine BAUDET, Elodie BUSSAT, Phil FUHRMANN, Jean-Romain BRIQUE conseillers.

Absentes excusées : Christiane BOURAS et Cécile DUPARC

Procuration : Philippe SAUTIER à Cécile DUPARC.

Absents : Matthias BLANDIN, Carole CONS, Tanaïs DE SURMONT et Daniel FOEX.

Le compte-rendu du 03/12/2019 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

CCG – CAUE : M. le Maire rappelle à l'assemblée, que la commune a conclu une convention avec la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et le CAUE afin de bénéficier de conseils et d'informations ponctuels dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. M. le Maire propose de reconduire cette convention cette prestation de conseil étant régulièrement sollicitée pour l'étude de certains permis de construire. L'assemblée, à l'unanimité, approuve la reconduction de cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

PLUi : Dans le cadre du projet de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, M. le Maire rappelle que, la décision du transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du Genevois sera prise définitivement par les futures équipes municipales, Néanmoins, les élus actuels doivent valider « la charte du PLUi », qui consistera en un réel support de travail pour les futures équipes. M. le Maire propose à l'assemblée que trois points doivent être mis en exergue dans celle-ci à savoir :

- La représentativité des communes : avec la présence de deux élus par commune.
- La conservation de la fiscalité, liée à l'urbanisme, aux communes.
- La création de trois groupes de communes par secteur géographique : VUACHE, SALEVE et CENTRE.

Politique vieillesse : M. le Maire explique que la population de la CCG est à ce jour relativement jeune avec seulement 6 % de personnes âgées de plus de 60 ans. Cependant, une réelle réflexion doit être faite entre les différents Centre Communaux d'Action Sociale. En effet, des besoins humains (recrutement de personnel soignant) et matériels (création de structures telles que des MARPA, EHPAD) seront nécessaires afin de faire face au vieillissement de la population.

Containers aériens : Les containers à roulettes ont été remplacés par des containers aériens dans le courant du mois de décembre 2019. Des riverains ont fait part de leur inquiétude quant à l'emplacement de celui de la Route de Vigny – La Fruitière (sécurité des piétons – emplacement accidentogène). Un courrier pour la suppression ou non de ce container a été transmis aux riverains concernés. La majorité ne souhaitant pas l'enlever, le container restera donc sur son emplacement.

2. Travaux :

Sécurisation Route de Vigny : M. le Maire rappelle qu'un relevé topographique de l'emprise du projet est nécessaire et qu'une consultation a été lancée auprès de deux géomètres. Les propositions s'élèvent respectivement à 11 454 € TTC pour l'entreprise VUALLAT et 10 731 € TTC pour l'entreprise PERNOUX. L'assemblée, à l'unanimité, approuve l'offre la moins-disante du géomètre PERNOUX.

Pont de Lournan : Des devis ont été demandés aux entreprises FOL et BESSON pour la réparation de ce pont qui s'effondre. M. le Maire présente les propositions reçues :

- Réfection intégrale du pont avec une structure neuve mais rétrécissant le passage du ruisseau par l'entreprise FOL pour un montant de 12 300 € TTC.
- Reprise du pont avec des blocs de pierre par l'entreprise BESSON pour un montant de 4 200 € TTC.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le projet proposé par l'entreprise BESSON.

Lignes téléphoniques : Un courrier a été transmis à ORANGE quant au mauvais état des lignes sur le hameau d'Epagny entraînant des dysfonctionnements chez certains administrés. Des travaux ont d'ores et déjà été entrepris par ORANGE ; la société ENEDIS doit également intervenir.

Logement communal : Un logement va se libérer au 46 Place de l'Ancienne Maire. Des travaux de rafraîchissement sont prévus ainsi que le remplacement de la chaudière par l'entreprise PELLET pour un montant de 6 261 € TTC.

Cimetière : Des devis ont été demandés dans le cadre de l'aménagement d'un jardin des souvenirs.

3. Foncier – échange de terrain BUSSAT/Commune :

M. le Maire rappelle que suite aux travaux de la Place d'Epagny, des cessions foncières ont dû être réalisées notamment avec les familles Jean-Paul et Pascal BUSSAT. Il convient aujourd'hui de les régulariser.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve ces échanges fonciers, accepte que les actes de cessions correspondants soient effectués chez Me CHATAGNIER à Frangy et que les frais de notaire soient pris en charge par la commune.

4. Urbanisme :

Permis de construire :

- PC BUSSAT Julien / PLACE Fanny : Chemin du Verger - Construction d'une maison individuelle avec garage en sous-sol et abri voiture extérieur. La commission urbanisme émet un avis favorable au projet mais émet une réserve quant au garage à toit plat, interdit, selon le PLU en vigueur. Des pièces complémentaires ont été demandées en ce sens par le service instructeur.
- PC DUPARC Mariette / PIN Julien : 80 Route des Maréchaux – Rénovation / extension d'une maison individuelle existante. Avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

Permis d'aménagement :

- Modification PC MORGAN Monique : Au Long Perrier – Modification du recul des constructions par rapport aux limites séparatives à 3 m., au lieu de 4 m., pour une mise en conformité avec le PLU en vigueur.

Certificats d'urbanisme :

- Me BOREY : 70 Route de la Crapière – Vente B 431
- Me BELLERAUD : Donations A 384, A 287 et A 14
- Me MOYNE-PICARD : Vigny - Vente B 316
- Me BARTHELET : 252 Route de Novéry - Vente B 1821

Déclarations préalables :

- TOUNOUNTI Jellila : 1 Passage des Artisans - Remplacement des menuiseries en alu, suppression des volets bois par des volets roulants, création d'un escalier extérieur en acier, d'ouvertures et de vélux – La commission urbanisme a relevé des incohérences quant aux surfaces mentionnées, une demande de pièces complémentaires sera effectuée.

5. Scolaire :

Dissolution SIVU : M. David MERY explique que Madame le Maire de Savigny souhaite la dissolution du SIVU des écoles de Jonzier-Savigny au cours du prochain mandat. Cette demande nécessite une réflexion sur le devenir de notre groupe scolaire de la part des élus. En effet, cette décision implique tout d'abord un consensus entre les deux communes et met en exergue plusieurs facteurs qu'ils soient humains, matériels et financiers.

6. Divers :

Repas des aînés : il aura lieu le 23 février à la salle des fêtes.

Prochain conseil municipal : Vote du budget le mardi 25 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,
M. MERMIN**